

AU SERVICE DE SAGIR

NOTE D'INFORMATION

N° 130 – JUIN 2000

Editorial

Après le "Home sweet home" du XX^{ème} siècle qui prônait les bienfaits du foyer et du cocon familial, voici venu le "Wap doux wap" qui, bien que sonnante comme un jingle rock des sixties, exalte les merveilles du "Village planétaire" du troisième millénaire. A force de nous présenter la cyber-communication mondiale comme une vertu cardinale de l'ère nouvelle, les médias arriveront sans doute à nous convaincre que pouvoir assister en temps réel au match de curling opposant Kuopio à Oulu en consultant sa messagerie électronique et en suivant "Les Dix commandements" en v.o. sous-titrée, le tout simultanément sur les 10 cm² de l'écran de son téléphone portable, constitue le *nec plus ultra* de la civilisation.

La description ci-dessus confine peut-être à la caricature ; il n'en reste pas moins vrai que l'information fait désormais partie de notre quotidien, voire de nos besoins physiologiques. Cela, SAGIR l'a compris depuis longtemps. Chaque mois, sans avoir recours (pour l'instant) aux technologies de pointe, il s'efforce de distiller quelques échos qui se veulent autant de bouffées d'oxygène indispensables à la vie notre réseau.

Après une nouvelle apnée informative d'un mois, voici donc le dernier numéro avant la trêve d'été. On pourra y lire que si les cas de mortalité massive d'oiseaux d'eau ont commencé, le botulisme n'a pas encore fait son apparition officielle, que des progrès sont faits en matière d'intoxication par les pois traités mais qu'en revanche, les anticoagulants posent de plus en plus de problèmes ou encore la deuxième partie du bilan SAGIR 99.

Bonnes vacances à tous !

Vie du réseau

"Petit à petit, l'oiseau fait son nid", c'est ce que doivent se dire ceux qui nous délivrent au compte-gouttes les pièces nécessaires à la confection des cartes vertes. Certes, nous finissons toujours par obtenir l'ensemble des documents, mais, le temps avançant, la validité des cartes 2000 diminue d'autant. Je vous rappelle donc (pour la dernière fois ?) que nous avons juste besoin d'une photocopie de pièce d'identité portant (éventuellement de façon manuscrite), l'adresse actuelle du bénéficiaire et une photo d'identité originale c'est à dire : ni récupérée sur un vieux document, ni photocopiée.

"Petit à petit, l'oiseau fait son nid" (bis) c'est ce que se dit aussi le rédacteur de ce bulletin qui constate que 3 nouveaux départements seulement ont rejoint les troupes d'élite qui envoient des relevés bimestriels. A ce propos, je vous signale que ces documents sont à expédier directement à l'adresse suivante : Réseau SAGIR, Direction de la Recherche et du Développement – Saint Benoist – 78610 AUFFARGIS.

Mortalité massive d'oiseaux

Goélands en baie de Canche

Entre 150 à 200 goélands ont été trouvés morts sur les plages de la baie de Canche (62) entre le 06 et le 08 juin. D'après les informations collectées par le réseau SAGIR 62 qui a été avisé du phénomène dès son apparition, cette mortalité aurait concerné toute la côte entre la baie d'Othie et Boulogne.

Compte tenu de l'histoire pathologique du lieu qui avait connu des hécatombes d'oiseaux marins dues au botulisme de type E en février et novembre 1996, cette affection a encore été suspectée. Des analyses ont été réalisées sur des oiseaux morts mais aussi sur des mourants. Leurs résultats nous permettront certainement d'en savoir plus.

Source : Pierre HOUBRON, coordinateur SAGIR 62.

Limicoles dans les Bouches du Rhône

Un épisode de mortalité massive affectant des poissons (carpes) mais aussi des oiseaux a été observé sur l'étang de Bolmon situé sur les communes de Marignane et de Chateauneuf les Martigues (13). Le trois mai, plusieurs tonnes de carpes et une dizaine d'oiseaux ont été découverts morts sur l'étang.

Un chevalier cul-blanc, un chevalier combattant, une échasse blanche et une carpe ont été prélevés par le réseau SAGIR13 et acheminés vers le laboratoire de toxicologie de l'ENV Lyon et l'Institut Pasteur de Paris via le LVD84. Fin juin, l'IPP a infirmé l'hypothèse de botulisme. Les recherches toxicologiques sont toujours en cours.

Parallèlement à ces recherches, madame CAZAUBON de la faculté des sciences de Saint Jérôme à Marseille a isolé dans l'étang une grande quantité d'algues bleues "*plankotrix*". Cette algue, de la famille des cyanobactéries, se développe préférentiellement en eau douce avec présence forte de nitrates et phosphates. Elle peut être très dangereuse pour l'homme si elle produit des toxines. Les recherches faites ont indiqué qu'aucune hépatotoxine n'a été isolée, par contre les recherches de neurotoxine n'ont pu être réalisées car aucun laboratoire français ne peut les effectuer.

Vers la mi-mai, la mortalité des carpes avait nettement baissé suite à une période de pluies de plusieurs jours accompagnée par une baisse de température. Le 5 juin, les cadavres de 5 anatidés et d'une foulque ont encore été découverts sur l'étang.

Affaire à suivre...

Source : Patrice GALVAND, coordinateur SAGIR 13, Luc BRUN, SIBOJAÏ.

Intoxications

Lutte contre les campagnols par anticoagulants : le dossier s'alourdit

Auvergne, Franche Comté, même combat ?

Après le Puy de Dôme et la Haute-Loire, le Cantal est le troisième département auvergnat concernés par les intoxications à la bromadiolone.

Conscient de la probable occurrence du phénomène, le Président de la FDC15 avait eu la prudence de prévenir les ACCA du risque de consommation de venaison et notamment de foie et de mettre en place un suivi des cas douteux (voir Lettre SAGIR N° 124, décembre 1999).

Les résultats de ces suivis sont à présent disponibles. Les foies de 26 ongulés abattus à la chasse ont fait l'objet de recherche d'anticoagulants à l'ENV Lyon. Il s'agit de 24 sangliers et de 2 chevreuils chassés entre le 21/12/99 et le 18/04/00. De la bromadiolone a été mise en évidence dans les foies des deux chevreuils (concentrations de 1 et 2,5 µg/g) et de 11 des 24 sangliers. Pour ces derniers, les concentrations varient de 0,2 µg/g à 5 µg/g, six individus présentant une concentration supérieure à 1 (1,1 µg/g, 1,5 µg/g, 2,03 µg/g, 2,18 µg/g, 4,7 µg/g et 5 µg/g) !

Source : Jean NICOLAUDIE, coordinateur SAGIR 15.

En Franche Comté justement

A peine deux mois après le bilan définitif de la campagne 98/99 dans le **Doubs** (cf. Lettre SAGIR N° 128), on dispose déjà des premiers éléments concernant la campagne 99/00 (période du 01/09/99 au 20/05/00). Les données présentées ci-après concernent les zones expérimentales, seules zones suivies dans le département par le réseau SAGIR.

Ces zones expérimentales couvrent 93 communes de l'est et du sud du Doubs parmi lesquelles 41 ont pris un ou plusieurs avis de traitement : 61 pendant l'automne, 16 pendant le printemps. Ces avis qui concernent des périodes s'étalant dans le temps entre 12 et 27 jours, peuvent se succéder, voire se chevaucher, couvrant ainsi toute la saison.

Les cadavres de 25 animaux appartenant à la faune sauvage ont été ramassés dans ces zones entre octobre 99 et mai 2000 (15 en octobre, 9 en novembre et 1 en mai). Il s'agit de : 16 buses variables, 7 sangliers et 2 chevreuils. Les buses continuent à payer un lourd tribut car, d'une part, elles consomment les campagnols intoxiqués et d'autre part leur migration (pour laquelle le Doubs constitue un couloir important) a lieu au moment des campagnes de traitement. Le sanglier, omnivore, consomme à la fois les rongeurs tués et les appâts. Les chevreuils ne consomment que le blé empoisonné laissé à la surface du terrain. On note cette année l'absence totale du renard de cette liste. Celle-ci s'explique par le fait que cette espèce a complètement disparu du secteur à la suite des campagnes de traitement des années précédentes.

A l'issue des autopsies effectuées au LVD 25, les foies de 24 animaux ont été envoyés au laboratoire de toxicologie de l'ENVL (le foie d'un animal, mort d'un traumatisme a été écarté de l'envoi). Les analyses réalisées sur ces 24 foies ont confirmé l'intoxication par la bromadiolone dans tous les cas. Contrairement aux années précédentes, le laboratoire de toxicologie de l'ENVL n'a pas mis en évidence des concentrations exceptionnelles sauf pour deux buses trouvées mortes en novembre dans la commune de Damprichard (concentrations de 7,7 µg/g et 3,4 µg/g). Ces concentrations peuvent s'expliquer par la disponibilité d'un grand nombre de cadavres de campagnols pendant une courte durée sur un petit territoire où 4 avis de traitement ont été émis en l'espace de 80 jours.

Il est difficile, pour l'instant, de quantifier l'impact des traitements sur les espèces non-cibles. Toutefois, les différents comptages et les observations individuelles tendent à montrer une chute significative de l'effectif de certaines espèces comme le renard. En effet, les opérations de comptage IKA lièvres réalisées par la FDC 25 en 1999, puis en mars 2000, mettent en évidence que, si le renard est bien présent partout dans le département, les populations diminuent dans tous les secteurs où il y a eu traitement et particulièrement dans les zones expérimentales.

Source : Michel ORDINAIRE SDG 25, coordinateur SAGIR 25.

Pois PROMET 2000 : Un bilan globalement positif

Comme chaque année depuis cinq ans, le groupe "toxicovigilance PROMET" s'est réuni le 7 juin pour faire le point de la campagne de semis de pois 2000. Cette réunion s'est tenue à la base de Saint Benoist de l'ONC ; y participaient : 4 représentants de NOVARTIS Agro SA, le chef du SRPV Picardie, Philippe BERNY, directeur du laboratoire de toxicologie de l'ENV Lyon, François CREPIN, coordinateur SAGIR FDC 80, Jean-Pierre ARNAUDUC, UNFDC et pour l'ONC : Dominique SOYEZ, responsable du Centre d'études écotoxicologiques et moi-même. Il ressort des échanges les éléments suivants :

Conditions de semis

Les conditions climatiques du printemps 2000 ont été globalement identiques à celles de 1999. Les semis se sont déroulés principalement en mars ; 90 % de la sole a été semée en 15 jours du 4-6 mars au 20-22 mars. Les premières levées ont eu lieu fin mars-début avril. La préparation des sols a été excellente.

Surfaces emblavées

La diminution de la surface emblavée en pois se confirme dans toutes les régions sauf Pays de Loire. La baisse est estimée à 11 % par rapport à 1999, à 40 % par rapport à 1993. Les raisons de cette chute sont essentiellement économiques (compétitivité faible par rapport aux céréales). Le pois représente ainsi 435.000 ha cette année.

Ventes de PROMET CS400®

Le total : quintaux traités à la ferme + semences certifiées, a baissé de 14 % par rapport à 99. Le PROMET a été utilisé sur environ 88.500 ha de pois, soit 20 % de la surface emblavée ou encore 1 hectare sur 5. 225.000 quintaux de PROMET ont été vendus aux distributeurs accompagnés de 231.000 quintaux de *Technisem* noir (produit destiné à fixer de façon durable le colorant noir sur les pois). Les producteurs de semences achetant du PROMET se sont engagés à traiter au *Technisem* noir toutes les semences enrobées de furathiocarbe et à reprendre les lots de report de 1999 pour les retraiter en noir.

Il s'avère cependant que les petits lots de report n'ont pas toujours été retravaillés et que des stocks de "PROMET rouge" existent toujours chez les agriculteurs. Ceci explique la présence de pois non colorés en noir constatée par l'ENV Lyon (cf. infra).

Parallèlement à ces mesures techniques, une vaste campagne d'information a été menée. Une lettre commune FDC/Chambre d'Agriculture a été envoyée à tous les cultivateurs concernés par la culture du pois dans la Somme. Cette lettre était accompagnée d'un rappel des bonnes pratiques agricoles. 10.000 documents sur les précautions à respecter en cas de semis de pois traités PROMET ont été distribués aux SRPV concernés par cette culture pour une publication dans les avertissements agricoles. Ce même document a été diffusé par NOVARTIS sous forme d'affichette dans les dépôts de semences, de dépliants et de mailing aux utilisateurs. Comme les années précédentes des étiquettes spéciales ont été apposées sur les sacs et sur les palettes de semences traitées

Cas d'intoxication signalés

Au 7 juin, le laboratoire de toxicologie de l'ENV Lyon avait eu connaissance de 27 cas d'intoxication de pigeons dont 3 cas concernant des pigeons domestiques. Ces 27 cas représentent environ 54 oiseaux (contre 90 cas et 285 pigeons en 1999). Les intoxications sont principalement signalées par le Pas de Calais (7 cas) et l'Aube (3). Le pic de mortalité est observé en mars et avril. 16 cas sont imputables au furathiocarbe, les autres étant dus à un autre insecticide ou à un raticide. Les pois découverts dans le jabot des pigeons intoxiqués étaient verts dans 43 % des cas, roses dans 13 %, non colorés dans 44 % ; aucun pois noir n'a été trouvé (voir étude complémentaire ci-dessous). Parmi les autres espèces suspectées d'avoir été intoxiquées, on trouve : des perdrix, des lièvres (2) et des moineaux. Concernant les perdrix, aucun cas d'intoxication au PROMET n'a pu être mis en évidence, y compris sur les deux oiseaux pour lesquels une forte suspicion avait été émise. Ces derniers, comme d'ailleurs 7 des 14 perdrix analysées, avaient succombé à une intoxication par un autre insecticide.

Le réseau SAGIR n'a été avisé d'aucun cas de mortalité massive lié aux semis de pois. Quelques cas seulement ont été signalés par la Somme, deux cas concernant quatre pigeons par le centre de soins de Francheville (69) et deux cas par le Pas de Calais (après la réunion).

Etude complémentaire colorants

Une étude a été menée par le laboratoire de NOVARTIS Agro SA pour mesurer la persistance des couleurs après des tests de percolation. On constate à la suite de cette expérimentation, que les pois rouges restent rouges, que les pois vert franc restent verts et que les pois noirs restent noirs. Si des pois noirs avaient été ingérés, le laboratoire de toxicologie aurait donc dû trouver des pois portant cette coloration dans le jabot des pigeons intoxiqués. En revanche, certains des colorants utilisés sur des pois qui ont pu être ramassés sur le terrain à la suite des semis, perdent leur couleur (un des colorants roses, un de colorants verts). Ceci peut expliquer la présence des pois non colorés trouvés par l'ENV Lyon.

Avenir du produit

Suite à la demande de retrait d'homologation du PROMET CS 400®, la commission des Toxiques s'est réunie et a ajourné sa décision afin de prendre en compte les résultats de la campagne 2000. La décision définitive devrait donc intervenir prochainement. Quoiqu'il en soit, le dossier du produit de remplacement suit son cours. Ce produit devrait arriver sur le marché pour la campagne 2002.

Conclusion et actions pour la prochaine campagne

Le groupe ayant pris acte des effets apparemment positifs des mesures prises pour la campagne 2000 (coloration noire et campagne de communication ayant contribué à améliorer les pratiques au moment des semis), a décidé de rendre obligatoire la coloration noire des semences traitées PROMET et de continuer les mesures de communication entreprises en 2000, sous réserve bien sûr du maintien de l'homologation du produit.

Le mot du Centralisateur

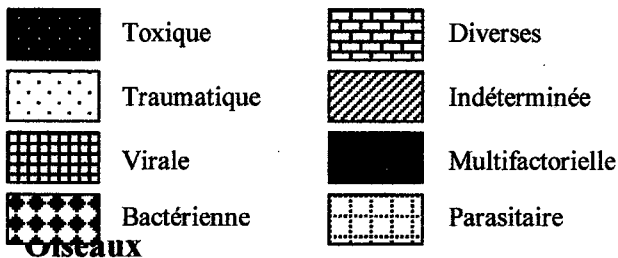
Bilan SAGIR 1999 :

2. Principales causes de mortalité

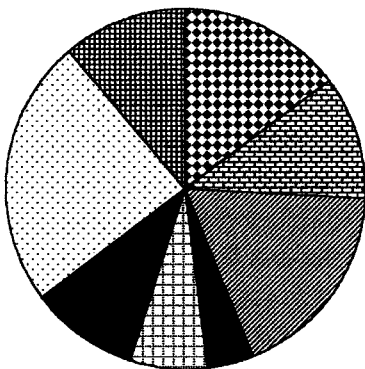
Toutes espèces confondues

En 1999, il n'y a pas de différence fondamentale dans la répartition des causes de mort par rapport à 1998. On assiste cependant à un fléchissement du pourcentage d'origine indéterminée" qui passe de 24 à 18 %. Cette différence peut s'expliquer par le fait que les laboratoires s'engagent davantage dans l'expression des causes suspectées de la mort de l'animal qui leur est présenté.

Causes de mort toutes espèces confondues (n = 3.681)



La cause de mort n'a pu être déterminée dans 30 % des cas. Comme l'an passé, 40 % des oiseaux collectés ont été victimes d'intoxications dont on connaît désormais le calendrier : furathiocarbe en mars-avril sur les pigeons (principalement dans les départements du Pas-de-Calais, de Seine-Maritime et de la Somme qui concentrent 50 % des effectifs ramassés),



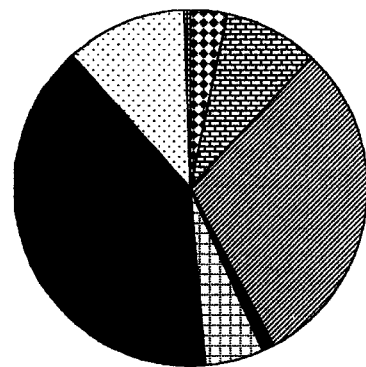
imidaclopride (25 cas sur 92 perdrix autopsiées) en octobre dans l'Aisne et l'Eure et Loire, bromadiolone sur les buses d'août à décembre dans le Doubs et le Jura.

On rencontre de plus en plus souvent des "cocktails" de toxiques : chloralose et inhibiteurs des cholinestérases en Loire-Atlantique en octobre sur des tourterelles, imidaclopride et fipronil sur des perdrix en Essonne. Bien que la toxicité du fipronil, molécule employée pour le traitement des semences, soit réputée faible sur les oiseaux, ce produit figure cependant comme nouveau venu parmi les produits incriminés. Son effet sur le terrain ne manquera pas d'être attentivement observé.

Nous devons ajouter à cette longue liste, en caractères noirs et gras les **dégâts causés par les hydrocarbures** sur les côtes atlantiques à la suite du naufrage de l'ERIKA fin décembre, dégâts tellement considérables que, par excès d'évidence, ils ne figurent que pour quelques individus dans notre base de données. Enfin, les "traditionnels" épisodes de botulisme des oiseaux d'eau (60) ont été enregistrés en juillet, août et septembre dans 13 départements. Ils ont concerné 177 oiseaux d'eau.

Parmi les 340 oiseaux "parasités" on notera six tourterelles et un pigeon soupçonnés de trichomonose, quatre faisans atteints de syngamose et quatre autres suspects d'histomonose. Les maladies infectieuses restent discrètes : un faucon crécerelle est porteur de lésions de tuberculose aviaire et trois pigeons sont atteints de variole aviaire.

Causes de mort des oiseaux (n = 648)

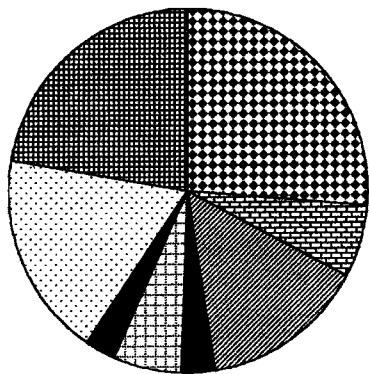


Lagomorphes

Lièvre

Les causes de mort de cette espèce ont pu être déterminées de façon probable ou certaine sur 85 % des sujets examinés en provenance de 83 départements. La distribution des causes est similaire à celle des années précédentes.

Causes de mort des lièvres ($n = 1.264$)



Les maladies bactériennes tiennent toujours le haut du pavé avec 27 % des cas. Les pseudotuberculoses à *Yersinia pseudotuberculosis* (129 cas) et les pasteurelloses, en majorité dues à *Pasteurella hemolytica* (44 cas) et *Pasteurella multocida* (26 cas), en constituent toujours les grandes dominantes. Par ailleurs 28 cas de Tularémie ont été confirmés. Ils concernent 20 départements, mais des recherches n'ont été entreprises que dans 36 départements. Les staphylococcies restent présentes ; causes de mort dans 10 cas, elles contribuent à affaiblir des animaux ou aggravent d'autres affections dans 32 cas (*Staphylococcus aureus* est l'agent pathogène le plus souvent identifié dans ces cas). Nous noterons cette année une mort par rouget et l'atteinte de deux lièvres par *Brucella suis* biovar 2 (isolée dans un abcès et une orchite). L'intérêt porté à cette maladie d'importance épidémiologique évidente (commune aux lièvres et aux porcins) s'accroît. Cependant, seulement 92 recherches de *Brucella* ont été entreprises au total dont 82 dans deux départements.

L'EBHS reste la seule maladie virale identifiée sur le Lièvre. Cette maladie hémorragique a été diagnostiquée et jugée comme cause de mort sur ses seules lésions pathognomiques dans 122 cas, sur lésions et identification de l'élément viral dans 106 cas et par virologie seulement dans 52 cas. 38 lièvres morts pour d'autres raisons étaient également atteints par ce virus. Enfin, 121 recherches de l'EBHSv sont restées négatives.

Le tiers des affections parasitaires mortelles est le fait de la coccidiose. Un polyparasitisme intervient dans le reste des cas.

Un traumatisme, souvent de nature indéterminée, est cause du décès de 233 lièvres. 80 animaux tirés à la chasse ont été examinés, souvent en raison de présence d'anomalie à la dépouille. L'autopsie a révélé des abcès (8 cas) des atteintes pulmonaires (13 cas) et des atteintes oculaires (5 cas).

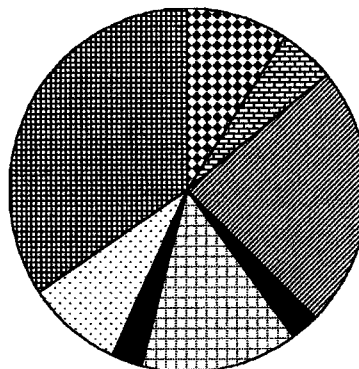
L'intervention d'anticoagulants a été soupçonnées sur 19 cadavres ; leur présence a été clairement mise en évidence dans 9 cas. Il s'agissait de bromadiolone dans 6 cas, de chlorophacinone dans 3.

L'essentiel des 6 % de morts "diverses" est constitué par des euthanasies d'animaux mourants et des syndromes hémorragiques ou respiratoires d'origine inconnue.

Lapin de garenne

L'identification de la cause de la mort des lapins de garenne a été effectué dans 77 % des cas.

Causes de mort des lapins de garenne ($n = 352$)



Les causes virales ont été recensées plus fréquemment en 1999 qu'en 1998 (34 % des cas contre 29 % en 1998). La myxomatose et représentée bien modestement : 4 cas au total pour 4 départements. L'autodiagnostic de la maladie semble toujours pratiqué sur place par les chasseurs. En revanche, les demandes de confirmation de la présence du virus de la VHD sont toujours d'actualité. Cette maladie est fortement soupçonnée dans 56 cas par diagnostic nécropsique, mais 61 confirmations virologiques ont été effectuées par ailleurs.

Les atteintes parasitaires mortelles dominées par la coccidiose (35 cas sur 50) progressent également de 5 % en 1999, passant de 9 % à 14 %.

Les traumatismes en baisse de 7 % cette année (de 16 à 9 %), restent d'origine indéterminée pour 60 % d'entre eux.

Les affections bactériennes participent beaucoup moins aux décès des lapins. Elles chutent cette année de 9 à 6 %. Les pasteurelloses à *Pasteurella multocida* et *Pasteurella hemolytica* et les pseudotuberculoses à *Yersinia pseudotuberculosis* dominent le tableau.

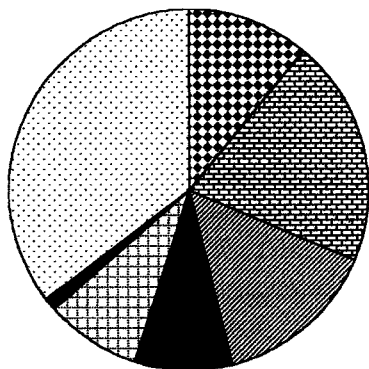
Toutes les intoxications confirmées sont le fait de la bromadiolone.

Ongulés

Chevreuil

La répartition des causes de mort est déterminée (certitude ou forte suspicion) sur 789 chevreuils.

Causes de mort des chevreuils (n = 927)



Le pourcentage de traumatismes, toujours prépondérant, passe de 29 à 36 %. Dans 56 % de ces cas, il s'agit d'animaux abattus à la chasse qui, après le tir, ont été acheminés au laboratoire, en totalité dans trois cas sur quatre, en partie dans les autres cas. Ce sont alors un ou plusieurs viscères seulement qui sont examinés ou quelquefois, seulement un prélèvement de muscle. Le "préleveur" demande à cette occasion des précisions sur des pathologies la plupart du temps bien ciblées qui l'intéressent. Les traumatismes d'origine indéterminée représentent 22 % des cas. Les traumatismes routiers, largement autodiagnostiqués, sont sous-représentés. Sept traumatismes fatals de combat entre mâles ont été relevés.

Le pourcentage de décès d'origine bactérienne reste stable à 11 %. 38 entérotoxémies ont été relevées. Les agents pathogènes retrouvés sont *Clostridium perfringens* et *Clostridium sordellii* seuls ou tous deux associés. 31 infections ou septicémies ont été relevées ; dans ce cas, *Actinomyces pyogènes* est le plus souvent incriminé. Des pasteurelloses, notamment dues à *Pasteurella hemolytica* sont également relevées (huit cas). La localisation encéphalique de 11 infections est particulièrement pointée. Un cas de rouget, deux cas de listériose et un de paratuberculose sont également cités.

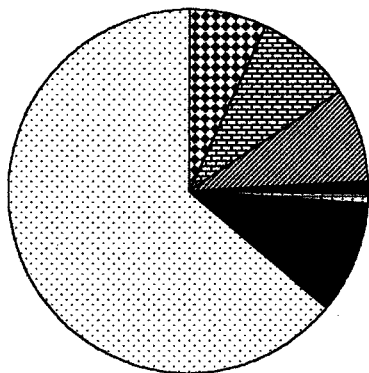
Le nombre des cas de mort d'origine parasitaire a baissé de 11 à 8 %. C'est le polyparasitisme tant externe que digestif et respiratoire qui est désigné la plupart du temps comme responsable de la mort (36 cas sur 78). Les atteintes digestives par parasites hématophages de la caillette sont également mis en cause (18 cas).

La bromadiolone est le principal toxique responsable d'intoxication mortelle (6 cas sur 12). Deux intoxications "naturelles" par le buis et les glands ont été relevés. Deux intoxications par inhibiteurs des cholinestérases et une par la strychnine viennent compléter le tableau.

Les causes de mort intitulées "diverses" correspondent pour 117 cas sur 187 à des euthanasies pratiquées sur des animaux faibles ou mourants dont les lésions relevées à l'autopsie recourent les maladies décrites ci-dessus. Des atteintes respiratoires, encéphaliques ou péritonéales s'y ajoutent.

Parmi les causes de mort multifactorielles, les atteintes parasitaires dominent. Elles sont citées dans la quasi-totalité des cas. Associées aux infections bactériennes (32 cas) ou à des traumatismes, elles ont raison à plus ou moins long terme des réserves vitales des animaux. Comme pour les morts d'origine parasitaire, 50 % des animaux sont décrits comme maigres ou cachectiques alors que cette proportion sur l'ensemble des chevreuils collectés n'est que de 32 %.

Sanglier



Causes de mort des sangliers (n = 241)

Les Sangliers examinés en 1999 sont en majorité des animaux chassés puisque 139 des 154 animaux "traumatisés" ont été abattus. Après le tir, ils sont examinés par le réseau mais pas toujours en totalité ; 48 prélèvements concernent en effet des viscères seulement et cinq, un morceau de muscle.

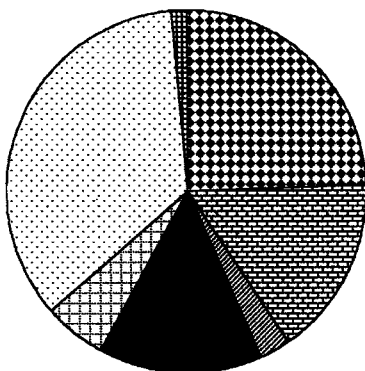
Tous les sangliers morts intoxiqués sont victimes de la bromadiolone utilisée dans la lutte contre les rongeurs ; 22 sur 24 proviennent du département du Doubs.

Nous notons parmi les infections bactériennes six pasteurelloses, ces affections étant également retrouvées dans deux des six atteintes pulmonaires classées en "origines diverses". Mais, des atteintes pulmonaires aggravantes ont aussi été retrouvées à 15 reprises associées à d'autres bactéries, notamment à des souches pathogènes de streptocoques ou à des staphylocoques.

Chamois

Aucune pathologie dominante n'émerge.

Causes de mort des chamois (n = 74)



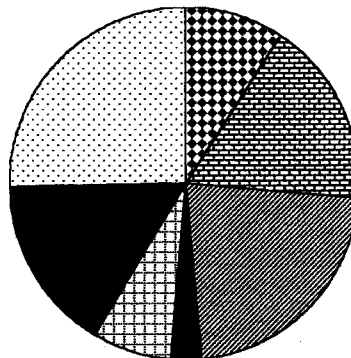
L'examen des 21 chamois tirés (parmi 26 traumatisés) a révélé l'existence de trois cas d'ecthyma contagieux, quatre infections à *Corynebacterium pseudotuberculosis* (maladie caséuse) et quatre parasitismes respiratoires. Les atteintes bactériennes sont pour le tiers d'entre elles des entérotaxémies (6 cas sur 18). La maladie des abcès fait quatre victimes et la pasteurellose deux. Les animaux euthanasiés, (sept parmi les 11 "origines diverses") le sont en raison de leur faiblesse. Il n'en est pas de même des animaux classés comme morts de causes multifactorielles puisque tous sont parasités (11 sur 11) et portent des lésions de traumatisme dans trois cas et/ou d'une infection qui précède ou aggrave leur état dans neuf cas. L'ecthyma contagieux reste la seule maladie virale recensée chez le chamois ; elle conduit au décès d'un seul animal parmi les prélèvements SAGIR.

Carnivores

Renard

Le Renard est victime de traumatismes dans le quart des cas (par tir dans 16 cas sur 25). Il est également détruit, mais accidentellement, par les toxiques : bromadiolone (9 cas), inhibiteurs des cholinestérases (5 cas). La gale reste la cause directe de la mort de cinq sujets ; elle est en outre diagnostiquée sur 11 autres renards en association avec d'autres affections. Le polyparasitisme digestif reste la pathologie la plus fréquemment rencontrée. Dans 8 cas sur 14, la présence de ces parasites est jugée préjudiciable à leur porteur.

Causes de mort des renards (n = 99)



Christine HATIER & Marc ARTOIS
AFSSA Nancy
avec la collaboration technique de
Christelle DIEDLER, E.I.D.L.C.R

Le coin des coordinateurs

Statut sanitaire des sangliers du Rhône

La Direction des Services Vétérinaires du Rhône a fait connaître à la FDC 69 que les prélèvements réalisés dans le cadre de l'enquête épidémiologique sur les sangliers sauvages pendant la saison cynégétique 1999/2000 se sont tous avérés négatifs. Au travers de cette enquête, les sangliers du Rhône apparaissent donc indemnes de peste porcine classique et de maladie d'Aujeszky.

Source : Charles JULLIAN, Coordinateur SAGIR 69.

Moraxella, une bactérie plus pathogène qu'on ne le pensait ?

Moraxella sp. a été mise en évidence sur les cadavres de trois animaux analysés par le réseau SAGIR 80 en janvier 2000. Dans deux cas (un chevreuil et un lièvre), cette bactérie isolée en culture pure sur divers organes, notamment le poumon, le foie et le rate, était vraisemblablement responsable d'une septicémie ayant provoqué la mort de l'animal. Dans le dernier cas (un lièvre), *Moraxella* qui a été isolée à partir des yeux, était responsable d'une conjonctivite.

Source : François CREPIN, coordinateur SAGIR 80.

N.D.L.R. :

1. Ces isolements nous ont amené à "fouiller" dans la base SAGIR afin d'en savoir plus sur le rôle pathogène de cette bactérie pour la faune sauvage. Les données sur le nom des agents pathogènes (responsables de la mort ou mis en évidence en "pathologie associée") n'ayant été saisies qu'à partir de 1998, la recherche n'a donc porté que sur les 7.682 prélèvements analysés entre le 01/01/98 et le 31/12/99. Cette investigation nous apprend que *Moraxella sp.* a été responsable d'une septicémie mortelle chez trois chamois de Savoie et avril 98. Elle a aussi été isolée 5 fois comme agent pathogène associé : sur une perdrix grise ayant succombé à une pneumonie à *Pasteurella sp.* dans l'Eure en mars 99, sur un chamois euthanasié en juin 99 dans le Haut-Rhin et sur trois lièvres morts d'autres causes (pneumonie, en février 99 dans les Alpes de Haute Provence, intoxication aux anticoagulants dans l'Aube en août 99 et traumatisme par un chien en octobre 99 dans le Lot).

2. Plusieurs espèces de *Moraxella* sont connues pour avoir un tropisme oculaire ou pulmonaire. Certaines présentent un pouvoir pathogène pouvant s'exprimer par une septicémie des animaux affaiblis pour une raison quelconque.

Source : Dominique GAUTHIER, Directeur du LVD 73.

François LAMARQUE – Unité "Suivi sanitaire de la Faune sauvage"

Office National de la Chasse

